Procès-verbal de la séance
de l'assemblée citoyenne de Valangin

Jeudi 11 septembre 2025 à 19h30
à la salle des spectacles, ch. du Collège 1, à Valangin

***

Bienvenue

Monsieur Sonderer Nikola, président du bureau, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à toutes les citoyennes et tous les citoyens ainsi qu'à M. Michel Aubert délégué pour le quartier de Peseux.

Présentation des membres du bureau

- M. Sonderer Nikola, président
- Mme Reymond Irma, vice-présidente
- Mme Bleuer Katarina, secrétaire
- Mme Alves Idalina, membre
- M. Simonet Albert, membre

Nomination des scrutateurs et scrutatrices

Madame Lise-Marie Schilling et Monsieur Aziz Ziha se portent volontaires pour cette tâche.

Rappel des divers outils

- Lecture de ceux-ci par madame Reymond Irma.

Lecture de la réponse écrite du Conseil Communal

- Installation d'un abribus à la Borcarderie.

Réponse lue par Madame Katarina Bleuer.

Proposition changement de salle pour prochaines assemblées et mise au vote

Malgré l'attachement des citoyens pour leur salle de spectacle, la pénibilité d'accès pour certaines personnes a très vite convaincu l'assemblée de changer pour ainsi rejoindre la salle Larobase.

Vote : **Oui** 27 **Non** 0

Présentation et mise au vote du mandat citoyen :

Abribus à l'arrêt de la Cure

Mme Reymond Irma explique la grande utilité d'avoir un abribus équipé d'un banc à cet arrêt (direction Neuchâtel). Celui-ci est très fréquenté par les écoliers et personnes se rendant à leur travail, il concernera les habitants de la Route de la Sauge, de la Route de Boudevilliers, de Bussy et Sorgereux. En cas de mauvais temps, cet arrêt est très exposé à la pluie et au vent. Il contribuerait à l'attractivité des déplacements en transport en commun.

Vote **Oui** 29 **Non** 0 **Abstention** 1

Présentation et mise au vote du projet citoyen :

Embellissement du Bourg

Mme Vaucher Marianne, très heureuse d'habiter un des plus beaux villages de Suisse, souhaiterait embellir celui-ci avec un peu de couleur durant la belle période. Il s'agirait d'utiliser les câbles sur lesquels les décorations de Noël sont installées pour y suspendre des parapluies multicolores. Contact a été pris avec l'entreprise Vitéos Solution qui serait d'accord de faire la mise en place sans rémunération. Un devis de 1750 frs est demandé pour une septantaine de parapluies. Cette installation valoriserait le Bourg pour le plus grand bonheur des habitants ainsi que pour les nombreux touristes qui visitent chaque année ces lieux chargés d'histoire.

Vote **Oui** 29 **Non** 1 **Abstention** 1

Dépôt spontané durant cette séance

Il n'y a pas eu de dépôt spontané durant cette séance.

Prochaines dates, lieux et délais de dépôt pour l'année 2026.

Les prochaines assemblées citoyennes se tiendront à présent dans la salle Larobase (rue du saut 9). Pour 2026 la première aura lieu le 5 mars, le délai de dépôt est fixé au 14 février et pour ce qui concerne la seconde, celle-ci se déroulera le 10 septembre.

Divers

- Une personne a demandé des explications concernant les changements du règlement des assemblées citoyennes. La déléguée pour Valangin a expliqué que le nouveau règlement devait encore être sanctionné par le conseil d'Etat mais que pour la prochaine assemblée, des explications seront à l'ordre du jour.
- Une citoyenne souhaiterait que la ville étudie la possibilité d'une épicerie dans le village.
- La déléguée de quartier informe des différentes dates de manifestation à Valangin, et ce, jusqu'à la fin d'année.

La séance est levée à 20h30

Le président M. Sonderer invite les citoyennes et citoyens à partager le verre de l'amitié.

Valangin, le 11 septembre 2025

Annie Dängeli,

Rédactrice du procès-verbal